



## RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS RELATIFS A LA RESTAURATION

- L'enfant ne mange pas de viande  
 L'enfant ne mange pas de viande de porc

*En cas d'allergie alimentaire, l'enfant ne sera accepté qu'après la signature d'un Projet d'Accueil Individualisé Péri-scolaire (PAIP), et si besoin, d'un protocole panier repas.*

- Je désire obtenir un dossier de PAIP (Projet d'Accueil Individualisé Péri-scolaire)

Réservé au service  
Transmis pour étude du dossier le :

Autres renseignements concernant la santé de l'enfant (allergie, asthme, etc...) :

---

## AUTORISATIONS DE SORTIE

J'autorise mon enfant, en cas d'absence ou de retard, à partir avec les personnes suivantes :

Mme – M. :



Qualité :

Mme – M. :



Qualité :

Situations particulières : Personne(s) non autorisée(s) à venir chercher l'enfant :

*Joindre obligatoirement un justificatif, dans le cas contraire, le respect de cette situation ne peut être assuré.*

## AUTORISATIONS PROPRES AUX CENTRES DE LOISIRS

- J'autorise mon enfant, dans le cadre des activités organisées par les centres de loisirs, à participer aux sorties en autocar et autre moyen de transport
- J'autorise mon enfant à quitter seul le centre de loisirs à partir de : \_\_\_\_ h \_\_\_\_
- J'autorise mon enfant à s'absenter du centre de loisirs pendant la journée pour pratiquer une activité individuelle de \_\_\_\_ h \_\_\_\_ à \_\_\_\_ h \_\_\_\_

Cette autorisation de s'absenter est

- Permanente durant l'année scolaire  
 Occasionnelle (dans ce cas, faire un courrier auprès du directeur du centre de loisirs précisant les dates)

**Attention :** En cas d'autorisation d'absence pour pratiquer une activité individuelle :

1. L'enfant, dès sa sortie du centre, est sous l'entière responsabilité des parents
2. La Commune ne peut être tenue responsable du retour ou non de l'enfant après son activité
3. En cas de sortie du groupe, l'enfant ne pourra pas s'absenter

## AUTORISATION GENERALE

- J'accepte que mon enfant soit photographié ou filmé par le personnel d'encadrement de la commune dans le cadre péri-scolaire, et j'autorise la diffusion de son image sur tous supports de communication municipaux (site internet, bulletin municipal, exposition, etc...)
- J'autorise le personnel assurant l'encadrement pendant la cantine, l'accueil pré et post scolaire, le centre de loisirs ou l'étude à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (soins, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.

Dans le cas contraire, dispositions à prendre :

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions mentionnées dans :

- le règlement intérieur des centres de loisirs et accueils péri-scolaires à l'usage des familles
- le règlement intérieur des interclasses

Date :

Signature(s) du(des) représentant(s) légal(aux) de l'enfant :